

OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2024

Flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation de 52,3 millions de dollars et marge monétaire trimestrielle de 97 %

Nomination de Mme Wendy Louie au conseil d'administration

Montréal, 6 août 2024 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le deuxième trimestre de 2024. Les montants qui sont présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants

- 20 068 onces d'équivalent d'or1 (« OEO ») gagnées (24 645 OEO au T2 2023);
- Produits provenant des redevances et des flux de 64,8 millions de dollars (60,5 millions de dollars au T2 2023);
- Flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation de 52,3 millions de dollars (47,4 millions de dollars au T2 2023);
- Perte nette de 21,1 millions de dollars, ou 0,11 \$ par action de base (bénéfice net de 18,0 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action de base au T2 2023), en raison d'une charge de dépréciation hors trésorerie de 67,8 millions de dollars sur la redevance aurifère Eagle, représentant 100 % de la valeur comptable nette au 30 juin 2024 (49,9 millions de dollars, net d'impôts);
- Bénéfice ajusté² record de 33,2 millions de dollars, ou 0,18 \$ par action de base (27,2 millions de dollars, ou 0,15 \$ par action de base au T2 2023);
- Remboursement de 44,2 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable et report de la date d'échéance du 29 septembre 2026 au 30 avril 2028;
- Solde de trésorerie de 65,7 millions de dollars et dette de 109,0 millions de dollars au 30 juin 2024;
- Publication de la quatrième édition du rapport de développement durable de la Société, Une croissance responsable, et du recueil d'actifs 2024 d'Osisko; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire payable le 15 juillet 2024 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 28 juin 2024, une augmentation de 8 %.

Après le 30 juin 2024

- Acquisition par Osisko Bermuda Limited d'un nouveau flux aurifère sur le projet cuivre-or Cascabel de SolGold plc en Équateur;
- Première livraison du flux cuprifère CSA par Metals Acquisition Limited;
- Premier paiement de Mines Agnico eagle Ltée en vertu de la redevance de 2,5 % NSR sur Akasaba West;
- Remboursements supplémentaires de 13,8 millions de dollars (10,0 millions de dollars américains) sur la facilité de crédit renouvelable; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire payable le 15 octobre 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2024.

Nomination de Mme Wendy Louie au conseil d'administration d'Osisko

Osisko a également le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Wendy Louie à son conseil d'administration.

Mme Louie est une comptable professionnelle agréée canadienne qui possède plus de 25 ans d'expérience diversifiée dans le domaine de la finance et du leadership, principalement dans l'industrie minière. Mme Louie a été vice-présidente des finances et chef de la direction financière de Sabina Gold and Silver Corp. jusqu'à son acquisition par B2Gold Corp. en avril 2023. Auparavant, Mme Louie a également occupé plusieurs postes de direction chez Goldcorp Inc. de 2006 à 2016 en tant que vice-présidente des finances, vice-présidente, divulgation des informations financières et contrôleuse adjointe. De 2004 à 2006, Mme Louie a également été gestionnaire principale en fiscalité chez Ernst & Young et, de 1995 à 2004, elle a occupé divers postes dans le domaine de la finance chez Duke Energy Canada. Mme Louie est actuellement administratrice indépendante de Liberty Gold Corp.

M. Norman MacDonald, président du conseil d'administration d'Osisko, a commenté : « Nous sommes très heureux que Wendy se joigne au conseil d'administration d'Osisko. Sa riche expérience au niveau corporatif, ayant occupé divers postes de direction en finance au sein de sociétés de ressources orientées vers la croissance, grandes et petites, a fait d'elle une candidate idéale pour être nommée au poste d'administratrice indépendante d'Osisko. Sa feuille de route, son souci du détail et son engagement à respecter les normes professionnelles les plus élevées profiteront sans aucun doute à Osisko et à ses actionnaires dans l'avenir. »

Commentaire additionnel

Jason Attew, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « Le deuxième trimestre de 2024 d'Osisko a été très occupé, grâce au solide profil de croissance lié au développement corporatif de la Société et à son portefeuille d'actifs en constante évolution. L'augmentation des prix des matières premières s'est traduite par des produits élevés et des flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation, qui ont permis à Osisko de continuer à rembourser rapidement sa facilité de crédit renouvelable. Ainsi, le bilan d'Osisko demeure bien positionné pour le déploiement futur de capitaux vers de nouvelles opportunités de croissance. L'annonce récente de l'acquisition du flux aurifère Cascabel par Osisko Bermuda, une transaction qui a été complétée après la fin du trimestre et qui procure à la Société un levier de croissance additionnel à long terme sur un actif cuivre-or de premier plan, en est un parfait exemple³.

Avant la défaillance de la plate-forme de lixiviation en tas à la mine Eagle de Victoria Gold, Osisko suivait bien la fourchette de prévisions de livraisons d'OEO pour 2024 qu'elle avait publiée antérieurement, soit de 82 000 à 92 000 OEO. Cependant, selon notre hypothèse que la production à Eagle demeurera suspendue jusqu'à la fin de 2024, la Société a décidé d'ajuster sa fourchette de prévisions de livraisons d'OEO pour 2024 de 77 000 à 83 000 OEO. Les prévisions révisées tiennent également compte du retard de deux mois récemment annoncé dans la phase d'accroissement de production de Capstone pour atteindre 20 000 tonnes par jour à Mantos Blancos. Rappelons que nous avions précédemment prévu un deuxième semestre légèrement plus fort en 2024, principalement grâce au flux cuprifère CSA et, dans une moindre mesure, à nos redevances NSR sur Akasaba West et Tocantinzinho. Deux de ces trois actifs, en fait, contribuent déjà au chiffre d'affaires d'Osisko, les premiers paiements provenant de Tocantinzinho étant attendus au quatrième trimestre. Enfin, à Namdini, le projet respecte toujours l'échéancier prévu pour la première coulée d'or avant la fin de l'année, procurant ainsi à Osisko une croissance additionnelle pour amorcer l'année 2025. »

DÉTAILS RELATIFS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET LA WEBDIFFUSION SUR LES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2024

Conférence téléphonique : Mercredi, 7 août 2024, 10:00 HE

Numéros de téléphone : Sans frais en Amérique du Nord: 1 (800) 717-1738

(option 1) Appels locaux Montréal : 1 (514) 400-3792

Appels locaux Toronto: 1 (289) 514-5100 Appels locaux New York: 1 (646) 307-1865

ID de la conférence : 66153

Lien pour la webdiffusion :

(option 2)

Sans frais en Amérique du Nord : 1 (888) 660-6264

Reprise (disponible jusqu'au lundi 9 septembre 2024 à

Appels locaux Toronto: 1 (289) 819-1325 Appels locaux New York: 1 (646) 517-3975

10:00 HE):

Code d'accès: 66153#

Reprise également disponible sur notre site web au www.osiskogr.com

https://viavid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1679304&tp_key=1149f8ec91

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux détenant un portefeuille axé sur l'Amérique du Nord de plus de 185 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux, incluant 20 actifs en production. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic, l'une des plus importantes opérations aurifères au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Grant Moenting Heather Taylor

Vice-président, marchés des capitaux Vice-présidente, développement durable et communications

Tél: (514) 940-0670 #116 Tél: (514) 940-0670 #105

Portable: (365) 275-1954

Courriel: gmoenting@osiskogr.com Courriel: htaylor@osiskogr.com

Notes:

(1) Onces d'équivalent d'or

Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances et les flux. Les onces d'argent et les tonnes de cuivre provenant d'ententes de redevances et de flux ont été convertis en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent et de tonnes de cuivre par le prix moyen de l'argent ou du cuivre pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période.

Prix moyen des métaux et taux de change

		Trois mois terminés
		le 30 juin
_	2024	2023
Or (i)	2 338 \$	1 976 \$
Argent (ii)	28,84 \$	24,13 \$
Taux de change (\$ US/\$ Can) (iii)	1,3683	1,3428

- (i) Prix pm en dollars américains selon le London Bullion Market Association.
- ii) Prix en dollars américains selon le London Bullion Market Association.
- (iii) Taux quotidien de la Banque du Canada.

(2) Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

La Société a inclus certaines mesures de performance dans ce communiqué de presse, lesquelles ne sont pas des mesures normalisées prescrites en vertu des Normes IFRS de comptabilité, incluant (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits), (ii) le bénéfice ajusté et (iii) le bénéfice ajusté par action de base. La présentation de ces mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité vise à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures ne suggèrent pas nécessairement des profits d'opérations ou flux de trésorerie issus des opérations, tel que déterminé selon les Normes IFRS de comptabilité. Comme les opérations d'Osisko sont principalement axées sur les métaux précieux, la Société présente la marge monétaire parce qu'elle croit que certains investisseurs utilisent cette information, ainsi que des mesures déterminées comme conformes aux Normes IFRS de comptabilité, afin d'évaluer la performance de la Société en comparaison avec d'autres sociétés minières de l'industrie des métaux précieux qui présentent les résultats de façon similaire. Toutefois, d'autres sociétés peuvent calculer ces mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité de façon différente.

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en dollars) représente les produits moins les coûts des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) représente la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits.

	Trois r	nois terminés le 30 juin	Six	Six mois terminés le 30 juin	
(en milliers de dollars)	2024	2023	2024	2023	
	\$	\$	\$	\$	
Droits de redevances					
Produits	46 236	39 323	90 780	78 501	
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(145)	(205)	(250)	(340)	
Marge monétaire (en dollars)	46 091	39 118	90 530	78 161	
Épuisement	(5 361)	(5 610)	(10 895)	(12 458)	
Profit brut	40 730	33 508	79 635	65 703	
Droits de flux					
Produits	18 610	21 177	34 817	41 586	
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(2 081)	(4 055)	(3 809)	(7 961)	
Marge monétaire (en dollars)	16 529	17 122	31 008	33 625	
Épuisement	(5 052)	(7 357)	(11 042)	(14 004)	
Profit brut	11 477	9 765	19 966	19 621	
Droits de redevances et de flux					
Marge monétaire totale (en dollars)	62 620	56 240	121 538	111 786	
Divisée par : produits totaux	64 846	60 500	125 597	120 087	
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	96,6 %	93,0 %	96,8 %	93,1 %	
Total profit but	52 207	43 273	99 601	85 324	
Total – profit brut	32 ZU7	43 2/3	33 601	03 324	

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté est défini comme : le bénéfice net (perte nette) ajusté en fonction de certains éléments : le gain (la perte) de change, la dépréciation d'actifs et la reprise de pertes de valeur passées liées aux droits de redevances, de flux de métaux et autres droits, les variations de la provision pour pertes de crédit attendues, les radiations et les dépréciations d'investissements, les gains (pertes) à la cession d'actifs, les gains (pertes) sur placements, la quote-part du gain (perte) d'entreprises associées, les coûts de transaction et autres items tels que les gains (pertes) hors caisse, ainsi que l'impact de l'impôt sur le revenu sur ces éléments. Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	Tr	ois mois terminés le 30 juin	S	Six mois terminés le 30 juin		
	2024	2023	2024	2023		
(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	\$	\$	\$	\$		
Bénéfice net	(21 115)	17 961	(6 042)	38 809		
Ajustements : Dépréciation des droits de						
redevances	67 832	6 629	67 832	6 629		
Perte de change	1 069	172	4 319	153		
Quote-part de la perte (gain)						
d'entreprises associées	3 117	(19 167)	16 675	(13 022)		
Variations de la provision pour pertes de crédit attendues et		,		,		
radiations	-	19 860	(1 895)	20 131		
Perte (gain) sur les placements	355	4 066	(101)	1 969		
Impact fiscal des ajustements	(18 093)	(2 300)	(17 909)	(2 293)		
Bénéfice ajusté	33 165	27 221	62 879	52 376		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	186 217	185 302	186 009	184 990		
Bénéfice ajusté par action de base	0,18	0,15	0,34	0,28		

⁽³⁾ Veuillez consulter le communiqué de presse de SolGold plc daté du 14 mai 2024 et intitulé « SolGold plc Key Financial Developments » disponible sur le profil SEDAR+ de SolGold à l'adresse www.sedarplus.ca.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, qu'Osisko sera en mesure de déployer des capitaux vers des occasions de croissance rentables, qu'Osisko atteindra ses perspectives de production révisées et que les résultats du deuxième semestre seront, toutes choses étant égales par ailleurs, plus solides. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots suivants l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants. (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources. (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement à Osisko ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière d'Osisko; (iii)en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko ou (b) l'intégration des actifs acquis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

(Non audités)
(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie Placements à court terme Sommes à recevoir	65 724 14 466 6 456	67 721 8 200 6 282
Autres actifs	1 425	1 842
	88 071	84 045
Actifs non courants		
Placements dans des entreprises associées Autres placements Redevances, flux et autres intérêts Goodwill Autres actifs	94 725 102 279 1 486 501 111 204 8 874 1 891 654	115 651 93 025 1 553 111 111 204 8 951 1 965 987
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer Dividendes à payer Obligations locatives	4 611 12 101 1 182 17 894	8 209 11 121 1 122 20 452
Passifs non courants		
Obligations locatives Dette à long terme Impôts sur le résultat différés	6 270 108 966 95 321 228 451	6 879 191 879 96 279 315 489
Capitaux propres		
Capital-actions Surplus d'apport Cumul des autres éléments du résultat global Déficit	2 111 336 77 791 59 158 (585 082) 1 663 203 1 891 654	2 097 691 79 446 28 058 (554 697) 1 650 498 1 965 987

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2024 et 2023

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2024 2023		2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Produits	64 846	60 500	125 597	120 087
Coût des ventes	(2 226)	(4 260)	(4 059)	(8 301)
Épuisement	(10 413)	(12 967)	(21 937)	(26 462)
Bénéfice brut	52 207	43 273	99 601	85 324
Autres charges d'exploitation				
Générales et administratives	(6 367)	(7 308)	(12 497)	(13 517)
Développement des affaires	(2 089)	(1,297)	(3 449)	(2 793)
Dépréciation des droits de redevances	<u>(67 832)</u>	(6 629)	(67 832)	(6 629)
(Perte) bénéfice d'exploitation	(24 081)	28 039	15 823	62 385
Produits d'intérêts	1 245	2 170	2 504	4 233
Charges financières	(2 839)	(3 445)	(6 570)	(6 315)
Perte de change	(1 069)	(172)	(4 319)	(153)
Quote-part de la (perte) d'entreprises	(0.4.4-)		(40.000)	40.000
associées	(3 117)	19 167	(16 675)	13 022
Autres (pertes) gains, montant net	(355)	(23 926)	1 996	(22 100)
(Perte nette) bénéfice avant les impôts sur le résultat	(30 216)	21 833	(7 241)	51 072
Recouvrement (charge) d'impôts sur le	(30 216)	21 033	(7 241)	51 072
résultat	9 101	(3 872)	1 199	(12 263)
(Perte nette) bénéfice net	(21 115)	17 961	(6 042)	38 809
(Perte nette) bénéfice net par action				
De base et dilué(e)	(0,11)	0,10	(0,03)	0,21

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2024 et 2023 (Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin		
	2024	2023	2024	2023	
	\$	\$	\$	\$	
Activités d'exploitation					
(Perte nette) bénéfice net	(21 115)	17 961	(6 042)	38 809	
Ajustements pour :					
Rémunération fondée sur des actions	2 261	2 868	4 374	5 157	
Epuisement et amortissement	10 742	13 271	22 595	27 025	
Dépréciation des droits de redevances	67 832	6 629	67 832	6 629	
Dépréciation de placements dans des entreprises associées	-	-	-	271	
Variations sur la perte de crédit attendue sur autres					
placements	- · · -	19 860	(1 895)	19 860	
Quote-part de la perte (gain) d'entreprises associées	3 117	(19 167)	16 675	(13 022)	
Variation de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs à					
la juste valeur par le biais du résultat net	355	1 009	(101)	3 754	
Gain net découlant de la dilution de placements	-		-	(4 842)	
Perte à la cession réputée d'une entreprise associée		3 057		3 057	
Perte de change	1 053	9	4 340	25	
(Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat différés	(9 534)	3 270	(2 166)	10 730	
Autres	152	447	309	483	
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les					
variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	54 863	49 214	105 921	97 936	
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de					
roulement	(2 545)	(1 822)	(3 226)	(5 094)	
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	52 318	47 392	102 695	92 842	
Activités d'investissement					
Acquisitions de placements à court terme	(5 067)	(2 154)	(5 967)	(3 797)	
•	(3 007)	(53 008)	(5 907)	` ,	
Acquisitions de placements Produit de la cession et du remboursement de placements	-	(55 008)	5 177	(53 279) 6	
Acquisitions de droits de redevances et de flux	-	(212 762)	3 177	(212 762)	
Autres	(3)	(6)	(7)	(6)	
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(5 070)	(267 924)	(797)	(269 838)	
Flux de tresorene nets lles aux activites d'investissement	(5 070)	(207 924)	(191)	(209 030)	
Activités de financement					
Augmentation de la dette à long terme	_	186 909	_	186 909	
Remboursement de la dette à long terme	(44 238)	-	(87 855)	(13 463)	
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en	,		,	,	
vertu du régime d'achat d'actions	2 737	1 662	7 604	10 562	
Dividendes versés	(10 130)	(9 292)	(20 487)	(19 045)	
Retenues à la source sur le règlement d'unités d'actions avec	(,	(====)	(== :=: /	(10010)	
restrictions et différées	_	(3 893)	(2 987)	(4 349)	
Autres	(977)	(234)	(1 365)	(446)	
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(52 608)	175 152	(105 090)	160 168	
That do not followed and doubles do linding.	(02 000)	170 102	(100 000)	100 100	
Diminution de la trésorerie avant l'incidence des variations					
des taux de change	(5 360)	(45 380)	(3 192)	(16 828)	
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	` 483 [´]	`(3 671)	[^] 1 195 [′]	`(3 687)	
Augmentation nette de la trésorerie	(4 877)	(49 051)	(1 997)	(20 515)	
Trésorerie – début de la période	70 601	119 084	67 721	90 548	
Trésorerie – tiebut de la période	65 724	70 033	65 724	70 033	
riesorerie – ini de la periode	00 124	70 000	03 124	70 000	